



Volume V, Numéro 239

Vendredi, 16 juin 2006

**COMMUNIQUÉ ISRANET**  
**Un service de L'I.C.R.J.**  
*L'Institut canadien de recherches sur le Judaïsme*

*Professeur Frederick Krantz, Directeur*

B.P. 175, succursale H  
Montréal, Québec H3G 2K7

Courriel : [cijr-french@isranet.org](mailto:cijr-french@isranet.org)

Internet : <http://www.isranet.org/>

---

**Israël n'est pas responsable de l'explosion  
sur la plage de Gaza**

**Résultats de la commission d'enquête**

*Communiqué de l'ambassade d'Israël en France, 13 juin 2006*

Le Ministre de la Défense, Amir Peretz, le Chef d'Etat-Major, Dan Halutz, et le Général Meir Kalifi, responsable de la commission d'enquête, ont tenu une conférence de presse à Tel-Aviv, le mardi 13 juin pour présenter les résultats de ladite commission.

Amir Peretz a déclaré qu'il y avait suffisamment de preuves pour attester que l'explosion sur la plage de Gaza n'était pas due aux forces israéliennes, contrairement à ce qui a été décrit.

Dan Halutz a confirmé ce fait, ajoutant que tous les tirs israéliens du 13 juin dernier, provenant de la mer, de l'air ou de la terre avaient été examinés en détail. Il ressort de l'enquête que :

- Un éclat d'obus retiré du corps d'une des victimes hospitalisée en Israël (hôpital Ichilov de Tel-Aviv) a été examiné au laboratoire du Technion (Haïfa) : il ne s'agit pas d'un obus utilisé par Tsahal.
- Le trou laissé sur la plage, selon les photographies, ne semble pas avoir été dû à une explosion par le haut (cas d'un obus), mais à une explosion venant d'en dessous (cas d'une mine).
- Israël a recueilli une masse considérable de données indiquant que, durant les dernières semaines, depuis que des commandos israéliens se sont infiltrés dans la bande de Gaza (pour la première fois depuis le retrait israélien, en août 2005) afin de neutraliser les cellules responsables des tirs de roquettes, le Hamas a méthodiquement miné la plage nord de la bande de Gaza pour empêcher les Israéliens d'y revenir.

Selon le journal Haaretz, des Palestiniens ont été témoins que des militants du Hamas se sont précipités sur la plage après l'explosion et ont ramassé les débris dus à l'explosion.

Enfin, comme l'avait déjà attesté le commandant de Tsahal pour la région Sud, Yoav Galant, le dimanche 11 juin, sur les 6 tirs terrestres effectués le jour de l'incident, 5 ont atteint leur cible (des emplacements de lancement de roquettes Qassam), à 250 mètres de la plage. Le 6ème, dont l'impact n'a pas été trouvé, a, de toute façon, été tiré à 16h51, alors que l'explosion sur la plage a eu lieu, d'après les témoins palestiniens, entre 16h 57 et 17h 10 (pour plus de détails, lire la version en anglais)

Les conclusions de l'enquête menée après le drame survenu sur la plage de Gaza, le 9 juin, démontrant qu'Israël n'est pas impliqué, la manipulation cynique des images d'une malheureuse enfant pleurant la mort de sa famille n'a eu d'autre objectif que de jeter, une fois encore, l'opprobre sur Israël.

Israël défend ses citoyens

En vertu du droit international, Israël a non seulement le droit, mais également l'obligation de défendre ses citoyens.

Nous déplorons toute perte de vies humaines lors des opérations militaires destinées à protéger notre population contre la menace terroriste à laquelle elle continue d'être malheureusement exposée. Les civils palestiniens ne constituent certainement pas une cible et les pertes civiles palestiniennes résultent du fait que les terroristes opèrent, en toute connaissance de cause, à partir de zones à forte densité de population.

Israël constate, malgré l'évacuation de la bande de Gaza l'année dernière, une escalade inquiétante de la terreur contre son territoire, qui se traduit non seulement par une augmentation des tentatives d'attentats-suicide, mais aussi par des tirs incessants de roquettes Qassam et, récemment, de type Katioucha à portée plus longue et plus précise. Ces tirs se font de plus en plus intenses, ces dernières semaines, prenant la population des villes et kibboutzim du Néguev en otage.

En dépit de ces menaces et de la nette détérioration de sa situation sécuritaire, Israël a répété vouloir privilégier une solution négociée, sur la base de la Feuille de route, qui fixe clairement l'arrêt de la terreur comme première étape de son application.

Israël est prêt à négocier avec tout partenaire palestinien qui renonce au terrorisme, qui reconnaît son existence et s'engage à respecter les accords conclus. A cet effet, il est important de rappeler que le gouvernement Hamas, fidèle à sa Charte, refuse de reconnaître Israël, d'entamer un dialogue politique, de renoncer à la terreur et de respecter ces accords. Par conséquent, le Hamas rejette une solution à deux Etats, préconisée par la communauté internationale et dont le principe est accepté par Israël.

D'autre part, Israël constate, avec inquiétude, la détérioration des conditions humanitaires de la population palestinienne. Israël a proposé une aide importante par le biais d'organisations internationales en vue d'améliorer ces conditions, mais le Hamas, apparemment peu soucieux des conditions de vie de sa propre population, rejette tout mécanisme de contrôle concernant l'affectation de cette aide.

Tant que la population civile israélienne restera la cible des terroristes, Israël ne pourra que défendre ses citoyens. Israël ne vise jamais volontairement des civils palestiniens, mais du fait que les lanceurs de roquettes choisissant de tirer à partir de zones peuplées, des drames, tel celui du 13 juin, sont inévitables. Israël regrette les morts de civils suite à la frappe contre le camion du Jihad islamique, qui s'apprêtait à viser Ashkelon.

Retrouvez plus d'information sur le site de l'Ambassade d'Israël en France :

visionnez des vidéos, des cartes, consultez le catalogue de publications et commandez en ligne, accédez à Rachel, une présentation ludique et animée d'Israël pour les enfants, consultez les anciennes Newsletters, consultez les documents de référence et l'actualité.

Site de l'Ambassade d'Israël en France : <http://paris.mfa.gov.il>

## **Morts de la plage de Gaza: Une vidéo palestinienne truquée**

## Itamar Marcus et Barbara Crook

*Palestinian Media Watch, 13 juin 2006*

Traduction française : Menahem Macina pour l'UPJF.org

La télévision de l'Autorité Palestinienne a diffusé, à plusieurs reprises, un clip vidéo falsifié des événements qui entourent la mort de sept membres d'une famille palestinienne sur la plage de Gaza, vendredi 9. Dans une tentative d'imputer ces morts à la marine israélienne, la Télévision de l'Autorité Palestinienne (PA TV) a utilisé une vidéo montrant un bateau israélien lance-missiles, faisant feu à Gaza, plus tôt dans la journée du vendredi, et l'a incluse dans les scènes du drame de la plage, créant ainsi l'impression d'une responsabilité israélienne.

[Cliquer sur le lien pour voir cette vidéo falsifiée par la Télévision Palestinienne](#)

Ci-après, la durée des images introduites frauduleusement dans la séquence vidéo :

00 - :32 secondes : Le clip de PA TV débute par une scène montrant le bateau lance-missiles tirant vers la côte de Gaza. Une séquence audio de sirènes d'ambulances est ajoutée pour créer l'impression fallacieuse que le bateau tirait au moment où les ambulances étaient sur les lieux.

0:32 - 1:05 : On passe directement à la scène des victimes, pour créer un lien fallacieux entre les deux actions.

1:05 - 1:09 : La prise de vues revient au vaisseau et montre un marin regardant vers la plage à la jumelle, créant à nouveau l'impression qu'il regarde l'évacuation des victimes.

1:09 - 2:00 : La scène de l'évacuation continue et se termine par le mot "Pourquoi ?" inscrit sur l'écran, uniquement en anglais, indiquant que la cible de cette intoxication est une audience étrangère, vraisemblablement les médias.

Bien entendu, la vidéo de la marine israélienne n'avait aucun rapport avec les morts de la plage. En effet, réalisée plus tôt dans la journée, elle avait déjà été diffusée aux médias et sur Internet par l'armée israélienne elle-même, à 16h, une heure avant le carnage.

Commentaire de PMW :

Il convient de noter que non seulement la vidéo est falsifiée, mais que la scène de la plage conforte clairement l'affirmation israélienne selon laquelle les morts n'ont pas été causées par un obus israélien. L'impact d'un obus de ce type eût creusé un cratère géant [1] et répandu du sable sur toute la zone, ainsi que sur les victimes. Il n'y a aucun cratère et les lieux de la plage ne sont pas sens dessus dessous comme c'eût été le cas si un obus israélien était tombé dans le voisinage.

-----

Note de la Rédaction de l'Upjf

[1] C'est l'inverse qui est vrai. Un obus de marine creuse un cratère, nettement repérable, certes, mais pas "géant". En réalité la configuration du terrain tel qu'il est visible sur la vidéo mise en ligne en son temps, sur le site de Maariv, témoigne d'un vaste souffle qui a bouleversé le sable de la plage (indice d'une explosion de surface et non du résultat d'un impact). En tout état de cause, aucun cratère n'est visible. C'est ce qu'il faut retenir. Je rappelle au passage que je soutiens cette thèse depuis le début de l'affaire, voir : "La redoutable force de frappe médiatique des Palestiniens" ; "Gaza: bavure israélienne ou dissimulation palestinienne de preuves ?" ; "Mélodrame et cynisme sont les deux mamelles de la propagande de l'AP".